

## FICHE D'ENTRETIEN – ABRI DE VOITURE EN BOIS

(Résumé détaillé pour les propriétaires)

### **1. Contrôle annuel (recommandé au printemps)**

#### Éléments en bois :

- Contrôle visuel pour détecter les fissures, les décolorations, les dépôts verts et les moisissures.
- Contrôle pour détecter les éclats, les fissures dues au séchage, les traces d'écoulement d'eau.
- Vérifier si certaines zones semblent molles ou humides.

#### Assemblages et ferrures :

- Vérifier que les vis, équerres, boulons et supports de poteaux sont bien fixés.
- Vérifier l'absence de corrosion visible ou de traces de rouille.
- Vérifier l'absence de taches d'humidité au niveau des assemblages métal-bois.

#### Toiture et drainage :

- Débarrassez la surface du toit des feuilles, branches, poussière et dépôts de mousse.
- Vérifiez que les gouttières, tuyaux d'évacuation et gargouilles s'écoulent librement.
- Vérifiez qu'il n'y a pas d'eau stagnante ou de déformations inhabituelles.

#### Environnement :

- La végétation doit être à au moins 10 cm du bois.
- Le niveau du sol ou des gravillons ne doit pas être plus élevé que prévu lors du montage.
- Il ne doit pas y avoir d'humidité permanente au pied des poteaux.

### **2. Nettoyage**

#### Nettoyage du bois :

- 1 à 2 fois par an avec une brosse douce, de l'eau ou une solution savonneuse douce.
- pas de produits nettoyants agressifs.
- Pas de nettoyeur haute pression, car celui-ci endommage les fibres.

#### Nettoyage du toit :

- Éliminer les salissures grossières, les feuilles mortes et les dépôts.
- Ne pas utiliser d'outils tranchants sur les joints d'étanchéité.

### **3. Protection des surfaces / Intervales de peinture**

#### Intervales de peinture :

- Pré-grisaillement (Greyback) : rafraîchir tous les 5 à 8 ans.
- Lasure en couche mince : tous les 3 à 5 ans.
- Peinture opaque : tous les 5 à 8 ans.
- Surfaces huilées : tous les 1 à 3 ans.

#### Remarques :

- Avant d'appliquer une nouvelle couche, nettoyer la surface et poncer les parties non adhérentes.
- utiliser uniquement des produits compatibles avec Le système.
- En cas de changement de couleur ou de forte sollicitation, effectuer un traitement supplémentaire plus tôt.

#### **4. Le bois est un produit naturel – les phénomènes suivants sont normaux :**

- Formation de fissures et de fentes pendant Le séchage.
- Grisaillement sous l'effet des UV.
- Légères décolorations dues à l'humidité ou au contact avec le métal.
- Gonflement et rétrécissement selon la saison.

Ces points ne constituent pas un défaut tant qu'ils n'entraînent pas de dommages profonds ou de problèmes de stabilité.

#### **5. Quand contacter un spécialiste ?**

- Zones de bois molles, pourries ou très humides.
- vis fortement rouillées ou pièces métalliques endommagées.
- Déformations, tassements visibles, inclinaisons ou déplacements.
- Dommages causés par une tempête, la grêle ou des véhicules.
- Incertitude quant au choix du système de peinture ou des intervalles d'entretien.

#### **6. Toiture et végétalisation**

Toiture en général :

- Contrôler régulièrement, en particulier après des tempêtes.
- Maintenir les écoulements dégagés – l'eau doit pouvoir s'écouler sans obstruction.
- Protéger l'étanchéité contre les dommages mécaniques.

Végétalisation du toit (le cas échéant) :

- Éliminer les végétaux indésirables.
- Contrôler la hauteur du substrat.
- Assurer un approvisionnement suffisant pendant les périodes de sécheresse.
- ne pas utiliser de régénérateurs de racines ni de produits agressifs.

#### **7. Hiver / neige**

- Surveiller Le toit en cas de forte chute de neige.
- Si nécessaire, réduire prudemment la charge de neige (pelle à neige avec bord en plastique).
- ne pas pousser les tas de neige directement contre les supports en bois.
- ne pas endommager Le toit avec des outils durs.

#### **8. Stockage sous l'abri de voiture**

- Stocker le bois, les outils et les meubles à distance des supports en bois.
- Ne placez pas d'objets humides en permanence directement contre le bois.
- Assurez une ventilation arrière suffisante.
- ne stockez pas de substances agressives ou de sels susceptibles de favoriser la corrosion.

« Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire. »

Max Zumstein AG  
Solothurnstrasse 2  
4536 Attiswil  
Tel: 032 637 22 04  
E-Mail: [info@swisscarport.ch](mailto:info@swisscarport.ch)

## Traitement professionnel – possible directement chez nous

Afin que votre abri en bois reste protégé à long terme, des traitements réguliers sont nécessaires. Cependant, vous n'avez pas besoin d'effectuer ces travaux vous-même.

### **Notre peintre interne se charge pour vous :**

- des couches de rafraîchissement
- des couches de rénovation et d'entretien
- des traitements de peinture conformes au système (Greyback / lasures / peintures opaques / huiles)
- Préparation et exécution dans les règles de l'art

Si vous préférez effectuer vous-même le traitement ultérieur, nous vous livrons volontiers la peinture adaptée et compatible avec le système, accompagnée bien sûr d'une brève notice d'utilisation.

### **Contactez-nous pour obtenir un devis sans engagement ou commander du matériel.**



*Paroi latérale abri voiture **17 ans sans** traitement ultérieur.*



*Paroi latérale du carport nettoyée et repeinte.*